



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME**

**Trente-neuvième session  
Berlin, Allemagne  
4 – 8 décembre 2017**

**Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius  
et/ou d'autres organes subsidiaires**

**A. DÉCISIONS DE LA QUARANTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS  
QUESTIONS POUR INFORMATION**

***Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8, 5/8 et 5<sup>1</sup>***

1. À sa quarantième session, la Commission du Codex Alimentarius (CAC) a adopté:
  - Amendements rédactionnels à la *Norme pour les aliments diversifiés de l'enfance («baby foods»)* (CXS 73-1981), *Norme pour les aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et enfants en bas âge* (CXS 74-1981), *Norme pour les préparations de suite* (CODEX STAN 156-1987) et *Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires complémentaires destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge* (CXG 8-1991)<sup>2</sup>.
  - Valeurs nutritionnelles de référence révisées pour les vitamines D et E et les facteurs de conversion pour les équivalents de la vitamine E aux fins d'étiquetage dans les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985)<sup>3</sup>.
  - Amendement aux *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985)<sup>4</sup>.
  - Amendement à la *Norme pour les aliments diversifiés de l'enfance («baby foods»)* (CXS 73-1981)<sup>5</sup>.

***Amendements au Manuel de procédure<sup>6</sup>***

2. À sa quarantième session, la Commission du Codex Alimentarius a adopté les amendements suivants:
  - Principes pour l'élaboration des méthodes d'analyse du Codex<sup>7</sup>
  - Principes d'analyse des risques nutritionnels et directives pour application aux travaux du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime<sup>8</sup>

***Extension de la date limite d'achèvement des travaux<sup>9</sup>***

3. À sa quarantième session, la Commission du Codex Alimentarius a approuvé les propositions de la soixante-treizième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (CCEXEC) en vue de repousser l'année cible d'achèvement des travaux sur:
  - révision de la *Norme pour les préparations de suite* (CXS 156-1987) – prolongation jusqu'en 2019;
  - la définition de la biofortification – prolongation jusqu'en 2019;

<sup>1</sup> REP17/CAC, par. 15-17, 26-32, Annexe III

<sup>2</sup> REP17/CAC, par. 15, Annexe III

<sup>3</sup> REP17/CAC, par. 26-32, REP17/NFSDU, Annexe III

<sup>4</sup> REP17/CAC, par. 105, Annexe VIII, REP17/NFSDU, par. 12

<sup>5</sup> REP17/CAC, par. 105, Annexe VIII, CX/CAC 17/40/10

<sup>6</sup> REP17/CAC, par. 11-14, Annexe II

<sup>7</sup> REP17/MAS, par. 31-36, Annexe III

<sup>8</sup> REP17/NFSDU, par. 7-12, Annexe II

<sup>9</sup> REP17/CAC, par. 153

- les valeurs de référence des nutriments en rapport avec des maladies non transmissibles (VRN-MNT) pour les acides gras oméga 3 à longue chaîne: acide eicosapentaénoïque (EPA) et acide docosahexaénoïque (DHA) – prolongation jusqu'en 2018;

## **B. QUESTIONS SOUMISES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX EN RAPPORT AVEC LES TRAVAUX DU COMITÉ**

### **QUESTIONS POUR INFORMATION**

#### **Trente-huitième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS)**

##### ***Approbation des méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage figurant dans les normes du Codex<sup>10</sup>***

4. À sa trente-huitième session, le CCMAS a approuvé les méthodes d'analyse proposées par le CCNFSDU avec l'amendement suivant. Ces méthodes ont été adoptées par la CAC, à sa quarantième session (se référer à l'Annexe I).

##### **Chromium, sélénium et molybdène**

5. À sa trente-huitième session, le CCMAS est convenu d'approuver les nouvelles méthodes pour le chrome, le molybdène et le sélénium comme étant de Type II, et a maintenu ou a placé, le cas échéant, les méthodes plus anciennes dans le Type III.

##### **Acides gras totaux**

6. À sa trente-huitième session, le CCMAS a approuvé les méthodes AOAC 2012.13 | ISO 16958 | FIL 231 pour les acides gras totaux, observant que la disposition était correcte, comme indiqué dans la norme *Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons* (CXS 72-1981).

7. Le Comité **est invité à examiner** les informations ci-dessus.

### **QUESTIONS DEMANDANT UNE ACTION**

#### **Trente-huitième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS)**

##### ***Approbation des méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage figurant dans les normes du Codex<sup>11</sup>***

##### **Chromium, sélénium et molybdène**

8. À sa trente-huitième session, le CCMAS est convenu d'informer le CCNFSDU de son inquiétude du fait que les méthodes de Type III pourraient ne pas toutes satisfaire aux exigences nécessaires pour la détermination des analytes aux niveaux minimums énoncés dans *la Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons* (CXS 72-1981) et que le CCMAS pourrait réexaminer la confirmation des méthodes de Type III sur la base de données de validation qui seront fournies au CCMAS, à sa prochaine session.

9. Le Comité **est invité à examiner** ces informations provenant de la trente-huitième session du CCMAS.

##### ***Critères de confirmation des méthodes biologiques permettant de détecter des substances chimiques préoccupantes<sup>12</sup>***

10. À sa trente-huitième session, le CCMAS est convenu de demander au CCNFSDU d'examiner les méthodes proposées et d'indiquer s'il souhaite maintenir les méthodes microbiologiques utilisées actuellement (se référer au tableau de l'Annexe II). Les réponses du CCNFSDU seront prises en compte par le Groupe de travail physique sur l'approbation des méthodes d'analyse, lors de la trente-neuvième session du CCMAS.

11. Le Comité **est invité à examiner** cette demande provenant du CCMAS, lors de sa trente-huitième session.

<sup>10</sup> REP17/MAS, par. 10, 19-20, Annexe II, partie 1

<sup>11</sup> REP17/MAS, par. 19, 21

<sup>12</sup> REP17/MAS, par. 37-40

**Approbation des méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage figurant dans les normes du Codex<sup>13</sup>****Acides gras trans<sup>14</sup>**

12. À sa trente-huitième session, le CCMAS est convenu de transmettre les informations sur les méthodes identifiées par le CCNFSDU sur les matrices et les niveaux pour lesquels elles avaient été validées pour examen (se référer au tableau à l'Annexe III).

13. Le Comité **est invité à examiner** ces informations provenant de la trente-huitième session du CCMAS.

**Quarante-quatrième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL)****Document de travail sur l'étiquetage frontal<sup>15</sup>****Directives générales pour l'établissement de profils nutritionnels**

14. À sa quarante-quatrième session, le CCFL est convenu d'entreprendre de nouveaux travaux pour élaborer des directives sur les systèmes d'étiquetage frontal. À sa quarante-quatrième session, le CCFL a débattu de l'éventualité de nouveaux travaux pour élaborer des directives générales sur l'établissement des profils nutritionnels qui complèteraient les travaux sur l'étiquetage frontal et pourraient être effectués par le CCNFSDU. À sa quarante-quatrième session, le CCFL est convenu de demander au CCNFSDU d'examiner la possibilité de contribuer aux nouveaux travaux sur l'étiquetage frontal.

15. Le Comité **est invité à examiner** cette demande provenant du CCFL, lors de sa quarante-quatrième session.

---

<sup>13</sup> REP17/MAS, paras 20, 21

<sup>14</sup> REP17/MAS, par 21, Annexe II, partie 3

<sup>15</sup> REP18/FL, par. 42-50

## ANNEXE I

**MÉTHODES D'ANALYSE ADOPTÉES PAR LA QUARANTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS*****Méthodes d'analyse des préparations pour nourrissons***

<b>Dispositions</b>	<b>Méthode</b>	<b>Principe</b>	<b>Type</b>
Vitamine C	AOAC 2012.22   ISO/DIS 20635	Chromatographie liquide de haute performance (CLHP) et UV	II
Chrome (Section B de la norme CODEX STAN 72-1981 uniquement)	AOAC 2011.19   ISO 20649   IDF 235	Spectrométrie de masse avec couplage à plasma inductif (ICP-MS)	II
	EN 14082	Absorption atomique avec four au graphite après incinération à sec	III
Molybdène (Section B de la norme CODEX STAN 72-1981 uniquement)	AOAC 2011.19   ISO 20649   IDF 235	ICP-MS	II
	EN 14083	Four au graphite en spectrophotométrie d'absorption atomique après digestion sous pression	III
Sélénium	AOAC 2011.19   ISO 20649   IDF 235	ICP-MS	II
	EN 14627	Spectrométrie d'absorption atomique par génération hybride (HGAAS)	III
Vitamine B12	AOAC 986.23	Méthode turbidimétrique	III
	AOAC 2011.10   ISO 20634	CLHP	II
Myo-Inositol	AOAC 2011.18   ISO 20637	Chromatographie liquide-ampérométrie pulsée	II
Vitamine E	AOAC 2012.10   ISO 20633	CLHP	II
Acides gras trans totaux	AOAC 996.06	Chromatographie en phase gazeuse	III
	AOAC 2012.13   ISO16958   IDF231	Chromatographie en phase gazeuse	II

## ANNEXE II

## MÉTHODES MICROBIOLOGIQUES ACTUELLEMENT UTILISÉES

## VITAMINE B3: NICOTINAMIDE

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Aliments spéciaux	Nicotinamide pour les produits lactés	AOAC 944.13	Essai microbiologique	II	Oui (III)	Chromatographie liquide à haute performance comme EN 15652 (type II)

## VITAMINE B3: NIACINE

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Préparations pour nourrissons	Niacine	AOAC 985.34 [niacine (préformée) et nicotinamide]	Essai microbiologique Et turbidimétrie	III	Non	Chromatographie liquide à haute performance comme EN 15652 (type II)

## VITAMINE B5: ACIDE PANTOTHÉNIQUE

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Préparations de suite	Acide pantothénique	AOAC 992.07 Mesure le pantothénate total: acide pantothénique libre + formes liées	Essai microbiologique	II	II ou III	AOAC 2012.16/ISO 20639 chromatographie liquide à ultra-haute performance couplée à la spectrométrie de masse/spectrométrie de masse (type I ou II)

## VITAMINE B6: PYRIDOXINE

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Préparations pour nourrissons	Vitamine B6	AOAC 985.32	Essai microbiologique	III	----	Chromatographie liquide à haute performance avec détecteur de fluorescence comme AOAC 2004.07 ou EN 14164 (type II)
Préparations pour nourrissons	Vitamine B6	CEN 14166 (regroupe le pyridoxal, la pyridoxine et la pyridoxamine sous leurs formes libres et liées et les mesure comme de la pyridoxine)	Essai microbiologique	III	----	Chromatographie liquide à haute performance avec détecteur de fluorescence comme AOAC 2004.07 ou EN 14164 (type II)

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Aliments spéciaux	Vitamine B6	AOAC 961.15	Essai microbiologique	II	type III	Chromatographie liquide à haute performance avec détecteur de fluorescence comme AOAC 2004.07 ou EN 14164 (type II) et EN 14663 (englobe les formes glycosylatées) (formes phosphorylatées et glycosylatées libres et liées, mesurées comme du pyridoxal, de la pyridoxine et de la pyridoxamine), chromatographie liquide à haute performance couplée à la fluorimétrie (type III)

**VITAMINE B12: COBALAMINE**

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Aliments spéciaux	Vitamine B12	AOAC 952.20	Essai microbiologique	II	Type III	Chromatographie liquide à haute performance avec détecteur à ultraviolets AOAC 2011.10/ ISO 20634 Type II
Lait pour enfants du premier âge	Vitamine B12	AOAC 986.23	Essai biologique, turbidimétrie	II	Type III	Chromatographie liquide à haute performance avec détecteur à ultraviolets AOAC 2011.10/ ISO 20634 (type II)

**VITAMINE D: ERGOCALCIFÉROL (D2), CHOLÉCALCIFÉROL (D3) ET AUTRES**

Produit	Disposition	Méthode	Principe	Type	Suppression ou changement proposé	Méthode possible Proposition
Aliments spéciaux	Vitamine D	AOAC 936.14	Essai biologique sur rat	IV	----	Chromatographie liquide à haute performance comme EN 12821 (type II)

## ANNEXE III

## MÉTHODES D'ANALYSE DES ACIDES GRAS TRANS POUR LE COMITÉ SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Informations supplémentaires: teneurs en acides gras trans obtenues lors d'études collaboratives en fonction des méthodes/matrices<sup>16</sup>

Produit	Méthode		
	ISO 16958/IDF 231/ AOAC 2012.13 (g/100 g de produit)	AOCS Ce 1h-05 et AOAC 996.06	AOCS Ce 1h-07 et Ce 2b-11/Ce 2c-11 (g/100 g d'échantillon)
Matières grasses des produits de l'élevage de ruminants et des produits laitiers	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,17–5,06 g/100 g (n = 5):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fromage (graisses extraites), 5,06 g/100 g</li> <li>Beurre 4,24 g/100 g</li> <li>Crème 1,62 g/100 g</li> <li>Lait en poudre 1,03 g/100 g</li> <li>Lait de consommation 0,17 g/100 g</li> </ul>	Non validé	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,32–7,27 % des acides gras totaux (n = 5):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fromage en poudre 7,27 %</li> <li>Matière grasse laitière anhydre 5,11 %</li> <li>Beurre 2,49 %</li> <li>Lait concentré 0,33 %</li> <li>Yaourt 0,32 %</li> </ul>
Produits nutritionnels pour adultes	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,006–0,010 g/100 g (n = 3):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits prêts à servir à haute teneur en protéines 0,009 g/100 g</li> <li>Produits prêts à servir à haute teneur en graisses 0,010 g/100 g</li> <li>Poudre à base de lait 0,006 g/100 g</li> </ul>	Non validé	Non validé
Préparations pour nourrissons	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,010–0,073 g/100 g (n = 4):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poudre à base de lait 0,073 g/100 g</li> <li>Produits à base de lait prêts à servir 0,027 g/100 g</li> <li>Poudre à base de lait 0,012 g/100 g</li> <li>Poudre à base de soja 0,010 g/100 g</li> </ul>	Échantillons inconnus	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,15 % des acides gras totaux (n = 1):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparations pour nourrissons enrichies en DHA/EPA 0,15 %</li> </ul>
Échantillons contenant des huiles végétales	Non validé	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,06–45,01 % des acides gras totaux (n = 10):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Graisse végétale alimentaire compacte 45,01 %</li> <li>Huile de navette 26,27 % et 26,55 %</li> <li>Margarine 11,62 %</li> <li>Saindoux hydrogéné 1,00 %</li> <li>Saindoux 0,90 %</li> <li>Huile de tournesol 0,17 %</li> <li>Huile de noix de coco 0,10 % et 0,11 %</li> <li>Beurre de cacao 0,06 %</li> </ul>	Non validé
Échantillons contenant des huiles de poisson ou d'autres huiles qui comportent des acides gras polyinsaturés à longue chaîne	Non validé	Non validé	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,00–0,68 % des acides gras totaux (n = 2):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>DHA/EPA encapsulés 0,68 %</li> <li>Jus d'orange enrichi en DHA/EPA 0,00 %</li> </ul>

<sup>16</sup> Tyburczy *et al.*, Anal. Bioanal. Chem. (2013), 405, 5759

Échantillons contenant des graisses d'origine inconnue		Non validé	<b>Fourchette d'acides gras trans: 0,00–0,68 % des acides gras totaux (n = 14):</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suif 7,14 %</li><li>• Mélange pour gâteau au chocolat 0,90 %</li><li>• Poudre d'œufs entiers 0,43 %</li><li>• Pizza au fromage surgelée 0,37 %</li><li>• Aliments pour chien extrudés 0,31 %</li><li>• Sauce Ranch à la crème 0,24 %</li><li>• Chips de pomme de terre 0,22 %</li><li>• Beurre d'arachide 0,06 %</li><li>• Biscuit à l'avoine 0,05 %</li><li>• Aliments pour chat en conserve 0,05 %</li><li>• Flocons à la farine de soja non dégraissée 0,02 %</li><li>• Céréales séchées enrichies en lin, 0,00 %</li><li>• Aliments pour chevaux 0,00 %</li><li>• Aliments pour gibier à plumes 0,00 %</li></ul>
--	--	------------	--